

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 octobre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-328

présenté par

M. Amirshahi, M. Premat, M. Cordery, M. Arnaud Leroy et M. Le Borgn'

**ARTICLE 32****ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Action de la France en Europe et dans le monde	0	797 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	797 000	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Conférence 'Paris Climat 2015'	0	0
<b>TOTAUX</b>	797 000	797 000
<b>SOLDE</b>	0	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet d'augmenter de 795 000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiements la contribution de l'État au financement de l'action 01 « Offre d'un service public de qualité aux Français à l'étranger » du programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires ».

Le Projet de Loi de finances pour 2015 voit disparaître l'activité « Emploi et formation professionnelle » de l'action précédemment citée.

Grâce à la subvention attribuée par le ministère des affaires étrangères, les services « emploi et formation professionnelle » reçoivent des milliers de compatriotes en recherche de travail, participent activement à leur insertion professionnelle, trouvent des stages aux étudiants... Ces services sont donc essentiels pour nos ressortissants. Ils sont délégués, selon les pays, à une association, à la CCI, ou au consulat.

Le non-financement de cette activité en 2015 fait craindre la disparition pour nos compatriotes à l'étranger de ces guichets d'information.

Cet amendement vise donc au rétablissement de cette subvention.

Cet effort est compensé par une diminution de 795 000 euros du programme 105, « Action de la France en Europe et dans le monde ». En effet, dans ce programme, on retrouve notamment l'action 04 « Contributions internationales ».